

SIDAMO

CHARGEUR DE BATTERIE

PROGRESS 12

Notice de montage, d'utilisation et
d'entretien

À lire attentivement



Notice originale

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée en achetant un produit de la gamme SIDAMO et nous tenons à vous féliciter pour le choix de votre appareil.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES	Pages
1. INTRODUCTION A L'EMPLOI	3
2. REGLES GENERALES DE SECURITE	3 - 4
3. CONDITIONS D'UTILISATION ET CONTRES INDICATIONS	4
4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	5
5. UTILISATION	6 - 7
6. MAINTENANCE	8
7. DEFAUTS ET REMEDES	9
8. SCHEMA ELECTRIQUE	9
9. VUE ECLATEE	10
NOMENCLATURE	11
10. SCHEMAS DES CONNEXIONS POUVANT ETRE EFFECTUEES	12
11. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	13
12. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	14
13. CONDITIONS DE GARANTIE	15
DECLARATION DE CONFORMITE	16

1. INTRODUCTION A L'EMPLOI

AVANT TOUTE MISE EN SERVICE, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE afin de connaître votre machine, ses différents emplois et contre-indications.

Des symboles sont placés en correspondance des points d'utilisation afin d'attirer l'attention et transmettre des messages pour la sécurité :



ATTENTION : Comportements dangereux qui pourraient provoquer de graves lésions.



PRUDENCE : Comportements qui pourraient causer des lésions superficielles ou des dommages au matériel.

Cette notice décrit les consignes de sécurité à appliquer par l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'employeur ou de l'utilisateur, suivant l'article L.4122-1 du code du travail, de prendre soin de sa santé et de sa sécurité et de celles des autres personnes concernées par ces actes ou omissions, conformément, en particulier, aux instructions qui lui sont données.

L'employeur doit réaliser une évaluation des risques particuliers liés à son activité, doit former les travailleurs à la machine et à la prévention de ces risques, et informe de manière appropriée les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail, des instructions ou consignes les concernant.

2. RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que :

- Le chargeur de batterie n'est utilisé que par des personnes ayant eu connaissance des instructions d'utilisation et autorisées à le faire.
- Les règles de sécurité ont bien été respectées.
- Les utilisateurs soient informés des règles de sécurité.
- Les utilisateurs ont lu et compris la notice d'utilisation.
- Les responsabilités pour les opérations de maintenance et d'éventuelles réparations ont bien été assignées et observées.
- Les défauts ou dysfonctionnements ont été immédiatement notifiés à un réparateur agréé ou à votre magasin de vente.
- Le chargeur de batterie doit être utilisé dans les domaines d'application décrits dans cette notice. Toute utilisation autre que celle indiquée sur le présent manuel peut constituer un danger.

- Les protections mécaniques ou électriques ne doivent pas être enlevées ou shuntées.
- Aucune modification ou reconversion ne doit être effectuée.
- Le fabricant décline toute responsabilité pour des dommages causés aux personnes, animaux ou objets par suite de non respect des instructions et règles de sécurité contenues dans ce manuel.

3. CONDITIONS D'UTILISATION ET CONTRE-INDICATIONS

- Afin d'éviter toute mise en marche accidentelle, s'assurer que tout est bien mis en place avant de mettre l'appareil sous tension et de brancher les pinces sur la batterie.
- Avant utilisation, l'appareil doit être monté correctement dans son ensemble.
- Ne pas couvrir le chargeur de batterie pendant son utilisation.
- Quand l'appareil est en fonctionnement, éviter de toucher la partie dénudée des pinces.
- Ne pas laisser l'appareil en fonctionnement à la portée des enfants.
- Machine interdite aux jeunes travailleurs âgés de moins de dix-huit ans.
- Ne pas utiliser l'appareil à l'extérieur.

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- S'assurer que la tension d'alimentation de votre installation corresponde à celle de votre appareil, que la prise de courant soit en bon état, qu'elle soit raccordée à la terre, et que les pinces ne soient pas en contact.



Le contact physique avec des parties sous tension électrique peut provoquer des dommages graves pouvant aller même jusqu'à la mort. NE JAMAIS TOUCHER DE CABLES D'ALIMENTATION ENDOMMAGES.

- Vérifier que la prise de courant de votre installation soit compatible avec la fiche de l'appareil.

- Nous vous rappelons que votre alimentation doit être protégée contre les courts-circuits et les surcharges.

Cette protection devra être choisie sur la base des caractéristiques électriques de la machine :

Tension	230 V
Fréquence	50 HZ
Intensité nominale	0,6 A
Puissance	150 W

- Les branchements d'accouplement électrique et les rallonges doivent être protégées des éclaboussures, et sur des surfaces sèches.

- Vérifier régulièrement l'état du câble d'alimentation, de celui des pinces et du passe-câble.



l'usage de l'appareil avec des câbles endommagés est rigoureusement interdit.



Utiliser un enrouleur de câble de section et de longueur compatibles avec la puissance de votre appareil, et le dérouler entièrement.



Ne pas retirer la fiche de la prise de courant en tirant sur le fil, TIRER UNIQUEMENT SUR LA FICHE.



En cas d'intervention sur l'appareil, ne pas le laisser sous tension et débrancher les pinces. Ne pas utiliser sous la pluie ou dans un lieu humide (ranger l'appareil dans un endroit sec).

5. UTILISATION DU CHARGEUR



Ne pas recharger des batteries non rechargeables (primaires).



Il est conseillé de débrancher le câble du pôle positif (+) de la batterie sur les véhicules avec alternateur.



Ne pas poser le chargeur/démarrreur sur la batterie lors de la charge, et éviter d'effectuer des frottements entre la pince du positif (+) et celle du négatif (-). Cette opération pourrait provoquer l'intervention de la protection thermique ou du fusible de protection contre la surcharge.

• Mise en place de l'appareil et branchement

1. Contrôler la batterie à recharger en vérifiant que la carcasse soit en bon état, sans pertes et que les bornes ne soient pas oxydées.
2. Enlever les bouchons de la batterie pour permettre la libre sortie des gaz qui se produisent pendant la charge; si nécessaire ajouter de l'eau distillée jusqu'à couvrir les éléments internes de la batterie (valeur = 5 à 10 mm au-dessus des éléments).



L'électrolyte est un acide très corrosif, éviter tout contact avec la peau et les yeux. Toujours recharger une batterie au plomb dans un endroit bien aéré.



Dégager les pinces de L'appareil sans qu'elles ne soient en contact.


3. S'assurer que l'interrupteur soit sur « 0 ».
4. Sélectionner à l'aide du commutateur 2 positions, la tension correspondante à la batterie (6 ou 12 V).
5. Connecter la pince de charge rouge à la borne positive (+) de la batterie et la pince de charge noire à la borne négative (-) de la batterie.





La borne de la batterie non reliée doit être connectée la première. L'autre connexion doit être effectuée sur le châssis loin de la batterie et de la canalisation de combustible. Le chargeur doit alors être raccordé au réseau.

• Recharge de la batterie

1. Brancher l'appareil sur le secteur.
2. Mettre l'interrupteur sur « MIN » ou « MAX » pour que la charge commence :
 - L'ampèremètre indique le courant de charge de la batterie. Pendant la phase de charge on remarquera que l'indication de l'ampèremètre baissera à mesure que le temps de charge passe, jusqu'à atteindre une valeur proche de zéro, en fonction de l'état et de la capacité (Ah) de la batterie à charger.

 **Surveiller de temps en temps l'état de charge de la batterie. Pas de coupure automatique en fin de charge.**


 **Si la batterie reste branchée au chargeur plusieurs heures après la fin de la charge, celui-ci peut l'endommager, provoquer une surchauffe des plaques et un début d'« ébullition » du liquide contenu dans la batterie.**

 **Si ce phénomène se produisait même pendant la charge, il est conseillé de réduire le courant ou d'interrompre la charge afin d'éviter d'endommager la batterie.**

• Arrêt du chargeur

 **TANT QUE L'APPAREIL N'EST PAS ÉTEINT NE PAS TOUCHER LES PINCES ET NE PAS LES METTRE EN CONTACT.**

1. Éteindre l'appareil sur « 0 ».
2. Retirer la fiche de la prise de courant.
3. Retirer la pince noire.
4. Défaire la pince rouge de la batterie sans la faire toucher à la pince noire.
5. Refermer les bouchons de la batterie.
6. Veiller à ranger correctement vos fils pour ne pas les détériorer.

 **Après l'opération de charge, débrancher le chargeur du réseau puis retirer la connexion rouge et la connexion noire dans cet ordre.**

6. MAINTENANCE



Ne jamais intervenir sur le chargeur lorsqu'il est sous tension. Ne jamais utiliser l'appareil ouvert. Ne pas réutiliser le chargeur tant qu'il n'aura pas été correctement remonté.

• Remplacement du fusible

Dévisser le logement du fusible usé (type cartouche) situé sur la face avant de l'appareil et le remplacer.



LE FUSIBLE USE DOIT-ETRE REMPLACE PAR UN FUSIBLE DE MEME CAPACITE (1 A).

• Remplacement du câble d'alimentation

1. Débrancher le câble d'alimentation du chargeur.
2. Desserrer les vis du carter et ouvrir le chargeur.
3. Retirer les connecteurs du câble d'alimentation de leur logement.
4. Remplacer le câble d'alimentation.



Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire.



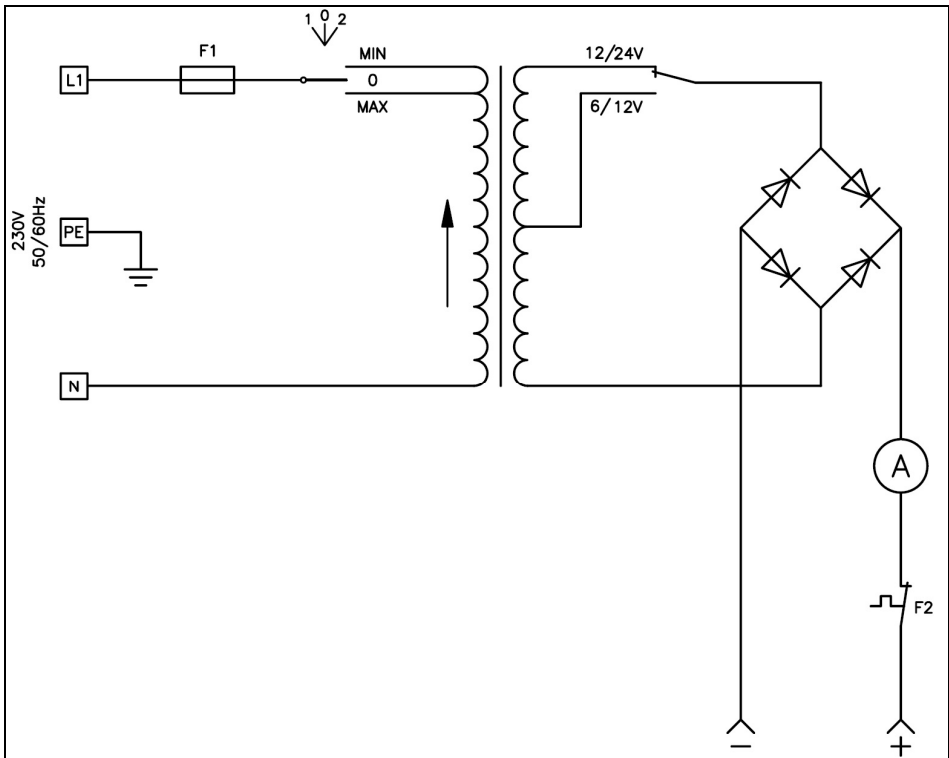
Nous vous engageons à contrôler périodiquement l'état de votre appareil. Au cas où l'intervention de personnel qualifié serait nécessaire pour des opérations de maintenance spéciale, ou en cas de réparations à effectuer aussi bien sous garantie que par la suite, s'adresser exclusivement à votre point de vente.

7. DÉFAUTS ET REMÈDES

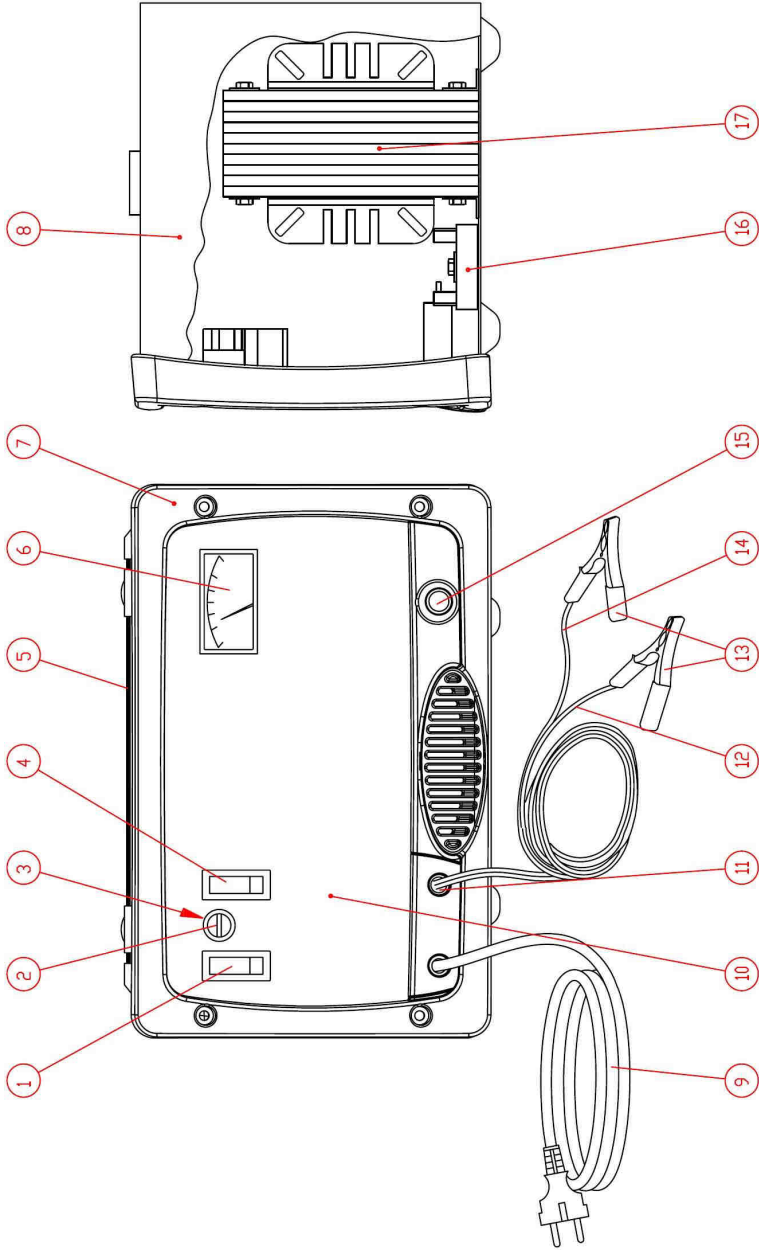
Si le chargeur ne charge pas:

1. S'assurer que la pince négative (-) et positive (+) soient connectées aux bornes relatives de la batterie.
2. S'il y a plusieurs batteries en série, contrôler les connexions sur la base des différents schémas (cf chap. 11).
3. S'assurer que le câble d'alimentation soit branché.
4. S'assurer que le fusible de protection soit en état de fonctionnement, sinon le remplacer.
5. S'assurer que la protection thermique ne soit pas intervenue. Si cela était le cas, attendre quelques secondes et le réarmer en appuyant sur le bouton prévu à cet effet.

8. SCHÉMA ÉLECTRIQUE



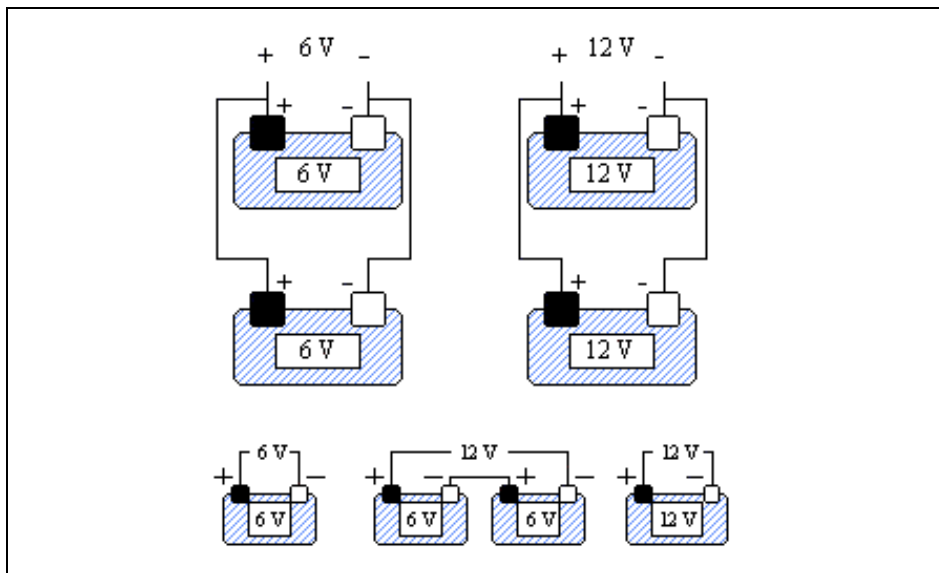
9. VUE ECLATEE



NOMENCLATURE

Rep	Désignation	Qté
1	Commutateur 16A – 250V	1
2	Porte-fusible PTF/70 6,3A – 250V	1
3	Fusible 5x20 T1A – 250V	1
4	Interrupteur blanc 2 positions 16A – 250V	1
5	Poignée	1
6	Ampèremètre 10A F.S MOD.18	1
7	Cadre noir	1
8	Capot	1
9	Câble d'alimentation 3x0,75mm ² + fiche	1
10	Fond noir	1
11	Presse-étoupe pour trou Ø10mm	2
12	Câble de charge rouge 1,5mm ² M.1,4W/P.40	1
13	Pince en tôle 40A rouge-noire	2
14	Câble de charge noir 1,5mm ² M.1,4A/P.40	1
15	Protection thermique 10A	1
16	Redresseur IR-422	1
17	Transformateur CB 230V – 32x32 CU	1

10. SCHÉMAS DES CONNEXIONS DE BATTERIE(S) POUVANT ÊTRE EFFECTUÉES



11. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA GAMME

Caractéristiques	PROGRESS 8	PROGRESS 12	PROGRESS 18	CB 120
Alimentation	230 V mono 50 Hz	230 V mono 50 Hz	230 V mono 50 Hz	230 V mono 50 Hz
Intensité de charge	5 A	10 A	14 A	15 A
Batterie maxi	35 A/h	75 A/h	110 A/h	120 A/h
Tensions de sortie	6 / 12 V	6 / 12 V	12 / 24 V	6/12/24 V
Consommation maxi	70 W	150 W	300 W	350 W
Fusible interne	0,5 A	1 A	2,5 A	4 A
Ampérage efficace	5 A	10 A	14 A	15 A
Ampérage moyen	3,5 A	7,5 A	11 A	6 A
Poids (Kg)	2,4 kg	4 kg	6,2 kg	8 kg
Encombrement (mm)	200 x 118 x 155	250 x 165 x 200	250 x 165 x 200	215 x 295 x 230

12. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables. Ce logo indique que les appareils usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets.

Le recyclage des appareils sera ainsi réalisé dans les meilleures conditions, conformément à la Directive Européenne DEEE 2012/19/UE sur les déchets d'équipement électriques et électroniques.

Adressez-vous à votre mairie ou à votre revendeur pour connaître les points de collecte des appareils usagés les plus proches de votre domicile.

Nous vous remercions pour votre collaboration à la protection de l'environnement.



13. CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie prend effet à la date d'achat par l'utilisateur.

La facture, faisant office de bon de garantie, est à conserver.

La garantie ne couvre pas les dommages consécutifs, directs ou indirects, matériels ou immatériels, causé aux personnes ou aux choses suite aux pannes ou arrêts de l'appareil.

Pour toutes commandes de pièces concernant la machine, mentionner correctement les informations décrites sur la plaque signalétique.

La garantie ne peut être accordée suite à :

- une utilisation anormale, un défaut de transport, de manutention ou d'entretien.
- l'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine.
- des interventions effectuées par du personnel non agréé.

Le non respect des consignes précitées exclut votre chargeur de notre garantie.

Les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur à qui il appartient d'exercer tout recours à l'encontre du transporteur dans les formes et délais légaux.

DECLARATION **CE** DE CONFORMITE « ORIGINALE »

Le (Constructeur / Importateur) soussigné :

SIDAMO

Z.I. DES GAILLETROUS - 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR

Déclare que le matériel neuf ci-après :

- Désignation : CHARGEUR DE BATTERIE
- Type : PROGRESS 12
- Référence : 20303017
- N° de série :

Est conforme aux exigences essentielles de sécurité qui lui sont applicables :

- Directive Machine 2006/42/CE
- Directive Basse Tension 2014/35/UE
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
- Directive DEEE 2012/19/UE
- Directive RoHS-2 2011/65/UE
- REACH 1907/2006

Fait à la Chaussée Saint Victor

Le


PAUL SEIGNOLLE
Directeur Général

Personne autorisée à constituer le dossier technique :

- M. SEIGNOLLE – SIDAMO – Z.I. DES GAILLETROUS – 41260 LA CHAUSSÉE-SAINTE-VICTOR

 <p>Z.I. DES GAILLETROUS – 41260 LA CHAUSSÉE-SAINTE-VICTOR Tél : 02 54 90 28 28 – Fax : 0 897 656 510 Mail : sidamo@sidamo.com – www.sidamo.com Entreprise certifiée ISO 9001 – ISO 14001</p>	<p>SERVICE UTILISATEUR Tél : 02 54 74 02 16</p>
<p>Dans le souci constant d'améliorer la qualité de ses produits, SIDAMO se réserve le droit d'en modifier les caractéristiques. Les informations, les photos, les vues éclatées et les schémas contenus dans ce document ne sont pas contractuels.</p>	<p>Edition février 2017 Notice PROGRESS12</p>